

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 13.					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heures du mat.	4. au dessus de 0.	deg.	27 pou. lig.		
Midi.	20. au dessus	52 deg.	27 pou. 7 lig.	Nord.	Soleil.
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.		Age.
5 h. 2 m.	h. 4 m.	7 h. 15 m.	Dernier quart.		28

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 18 août 1838.

REVUE DE LA SEMAINE.

Au milieu des luttes continuelles dont le besoin d'améliorations et l'amour des privilèges donnent le spectacle au monde, un fait digne de remarque, c'est que partout — en Angleterre comme en France — les premiers des cris de réforme partent toujours des grands centres d'industrie. C'est qu'en effet, partout où l'aristocratie n'a point encore cédé aux efforts de la raison humaine, ceux qui les premiers sentent le besoin de réforme, sont ceux dont les travaux enrichissent les nations. Aucun peuple de notre vieille Europe n'est assez bien organisé pour que le travail soit représenté dans les parlements; aussi, de tous côtés, les hommes dont le labeur et le génie sont une source de gloire et de prospérité, réclament-ils le changement des formes gouvernementales qui compriment leur essor ou épuisent à leur source les trésors qui en découleraient.

L'exemple de la France prouve assez la vérité du fait que nous constatons, et ce qui vient de se passer à Birmingham la corroborerait s'il en était besoin. Deux cent mille travailleurs sont venus, pacifique armée, se ranger sur les hustings, écouter la voix de leurs orateurs, et après avoir retrempe leurs vœux et leurs espérances, ont regagné leurs foyers, bien persuadés que leurs desirs sont justes, bien décidés, pour en obtenir l'accomplissement, à suivre la marche qui leur a été tracée. Les orateurs avaient dit à cette foule assemblée : Il faut changer le gouvernement; le changement ne doit pas être partiel, mais complet; il faut abattre l'arbre et le jeter au feu, car il n'a produit que des épines et non des fruits. C'est au peuple que doit appartenir la direction de la chambre des communes. Qu'il la prenne donc, car seulement alors il obtiendra des lois en harmonie avec ses besoins. Avec le gouvernement actuel, nous gémissons sous le poids des souffrances, nous nous courbons sous des taxes énormes; encore l'industrie redoute-t-elle de se voir arrêtée par la banqueroute. Le travail n'est pas suffisamment rétribué, et pendant que la maison du pauvre est dans le deuil, celle du prêteur sur gages est dans la joie.

Puis, abordant les plus graves questions, les orateurs ont parlé tour à tour de la réforme électorale, du suffrage universel, des lois sur les grains qu'il faut changer, afin de mettre le prix des denrées en concordance avec le prix du travail.

La foule s'est ensuite écoulée, satisfaite, parce que ses vœux ont été bien compris, ses besoins bien appréciés, et qu'à ses maux a été indiqué un remède légal; elle va maintenant, dans ses ateliers, reprendre ses travaux et préparer les pétitions qu'elle présentera bientôt au parlement, et devant lesquelles il sera difficile de reculer.

Nous ferons remarquer que cette grande manifestation populaire commence par une réunion à la municipalité, toujours propice au peuple, et qu'elle se termine sans bruit, sans malheur, c'est-à-dire sans que la police intervienne. A la vue de semblables meetings, nous éprouvons une sorte d'humiliation en pensant qu'après cinquante ans de luttes sanglantes, les Français n'ont pas le droit de se réunir pour discuter les matières dont se sont occupés les orateurs anglais, sans que le sabre, la baïonnette, et le canon au besoin, ne viennent dissiper leurs attroupements.

Nous sommes malgré nous amenés à faire de tristes réflexions, quand nous comparons la conduite du gouvernement anglais, devant cette manifestation populaire, à celle

qu'aurait tenue le gouvernement français dans une circonstance analogue. Les orateurs de Birmingham ont dit au peuple : Il faut changer le gouvernement; et nul ne s'est ému, parce que, dans ce pays constitutionnel, le gouvernement c'est le ministère, et que son renversement, quand il est commandé par la volonté publique, ne saurait amener aucune commotion. En France, une pareille manifestation n'aurait pas été tolérée, et si, malgré tous les efforts, elle eût réussi à se produire, ses vœux n'auraient pas été écoutés, parce que le gouvernement ne réside réellement pas dans les hommes responsables, et que, dès-lors, l'expression d'un désir de changement est frappée par les lois comme un vœu de bouleversement, comme un appel à une révolution. De tout ceci, qui faut-il accuser? Est-ce le peuple qui souffre, accablé d'impôts, condamné à une misère éternelle par la mauvaise organisation de l'industrie, et qui ne peut faire entendre nulle part l'expression de ses besoins? N'est-ce pas plutôt le pouvoir qui fausse le gouvernement représentatif, et met une volonté immuable à la place de volontés qui doivent fléchir toujours devant les vœux du pays!

— On a dit que la liberté ferait le tour du monde. A voir les obstacles dont on sème ses pas, et sa marche si souvent arrêtée par les efforts de ses ennemis, il est difficile de prévoir à quelle époque elle aura achevé son voyage; à voir la tyrannie, battue un jour par elle, se relever et recommencer la lutte avec des chances diverses de succès et de revers, on ne saurait dire si elle laisse partout en passant des jalons qu'elle retrouvera plus tard pour la guider dans de nouvelles tentatives. Mais de même qu'on enregistre ses défaites, on aime à signaler à l'attention les faits qui peuvent lui faire espérer de futurs triomphes.

La garnison de Luxembourg célébrait, il y a quelques jours, la fête du roi de Prusse, son souverain. Au milieu de la joie que faisaient naître et la double ration et l'affranchissement de tout exercice et de toute corvée, un régiment tout entier se rassemble, entonne LA MARSEILLAISE, et parcourt la cité aux refrains du chant républicain, répété par les habitants qui partagent l'enthousiasme des soldats.

Que l'on considère ce fait comme le produit de l'exaltation momentanée causée par la liberté d'une journée de plaisir, ou comme le résultat de secrètes pensées comprimées long-temps et qui osent enfin se faire jour, il n'en est pas moins fort remarquable et assez extraordinaire pour fixer l'attention. L'armée prussienne est une de celles où règne la discipline la plus sévère. Les chefs, choisis parmi la jeune noblesse du pays, ne prennent guère la peine de dissimuler la haine qu'ils portent aux institutions de la France; le prince royal partage à ce point leurs sentiments que la mort du vieux roi semble devoir être l'époque où la paix deviendra le plus difficile. Or, sans vouloir donner à un acte isolé une trop grande importance, il est permis de penser que nos idées de liberté ont pénétré quelque peu dans les régiments prussiens, et qu'une guerre entreprise contre nous, dans le but de faire en France une nouvelle restauration, n'aurait rien de national et n'obtiendrait pas la sympathie des troupes.

Les garnisons prussiennes de nos frontières sont trop près de nous pour que l'esprit de liberté qui anime nos populations du Nord n'ait pas sur elles quelque action. Les invasions de 1814 et de 1815, si elles ont été fatales à la France, auront du moins produit quelque bien; elles ont familiarisé avec nos idées des soldats qui ne les avaient pas encore comprises; elles ont semé chez eux des germes qui sûrement se développeront un jour. Il est à remarquer

La pluie tombait par torrents, le vent furieux ébranlait les cheminées, emportait les parapluies, renversait tous les auvents des boutiques. Mon vieux cocher, le nez rouge, la face pitueuse, le manteau en désordre, se donne le plus grand mouvement pour exciter à avancer ses chevaux, qui, bien que d'une nature hétérogène, puisque l'un était blanc et l'autre noir, cherchaient par une certaine sympathie à s'appuyer l'un sur l'autre pour résister debout au choc du vent. Pour surcroît d'embarras, le brave homme (le cocher) s'était avisé de se ménager dans ses courses, comme moyen de distraction, la compagnie d'un petit chien, que, pour en être plus sûr, il avait dans sa poche, et qui, le museau en l'air, hurlait et se démenait comme un possédé...

Enfin, après avoir traversé un des plus sales quartiers de Paris, j'arrivai, non sans peine, avec mes vieux chevaux, mon vieux cocher et son petit chien, saine et sauve, devant une petite porte fermée par une grille en bois. Je descendis, point de portier. Une allée étroite et malpropre se présenta devant moi, je la suivis. A quelques pas, j'aperçus à ma droite une porte, et en face un petit escalier sombre... Je n'étais pas très-rassurée; mais je me rappelai que les pauvres n'habitent pas des palais, et je continuai. Je savais que la *diva* que j'allais voir demeurerait au cinquième étage; mais pour bien m'assurer que je ne m'étais pas trompée, ainsi que pour me mettre, en quelque sorte, en relation avec quelqu'un de la maison, je sonnai au premier et demandai Mme G...

« Au cinquième. » Et on me ferma la porte au nez. Bon! Je continuai, non sans m'arrêter plusieurs fois, tantôt pour poser avec précaution mon pied mal assuré sur les fentes et inégalités des marches dans l'obscurité, tantôt pour reprendre haleine... Parfois j'étais saisie d'une frayeur soudaine. Il y a dans ces sortes de démarches quelque chose d'aventureux qui fait battre le cœur d'une femme. Mais la perspective d'un doux devoir à remplir, et la certitude de porter à peu de frais la joie dans un cœur qui souffre, donnent un certain courage à persister. Il

au surplus que depuis long-temps les peuples qui ont fait des conquêtes en France y ont bientôt oublié leur origine, pour adopter nos mœurs et notre langage; il ne serait pas impossible qu'ils rêvassent nos lois. Ce fait, tout minime qu'il soit, fera peut-être réfléchir et le prince royal et sa jeune noblesse; il réfrènera peut-être quelque peu l'impétuosité qu'ils manifestent d'une guerre avec la France.

— Aucun roi n'a aussi souvent joué à la représentation que Louis-Philippe. Pendant long-temps, après son avènement, il aimait à recevoir les députations des villes et des communes, à leur faire de longs discours ou, persuadé que l'on finit toujours par croire ce qui est souvent répété, il ne manquait jamais de parler du sacrifice qu'il avait fait en montant sur le trône d'une des plus puissantes nations du monde. Puis il donna de nombreux dîners, passa de belles revues, et toujours il trouva l'occasion de prononcer quelques paroles. Enfin la liste des députations s'épuisa, les dîners d'apparat cessèrent; des craintes personnelles ne permirent plus que des revues fort rares. Il ne resta, pour se faire entendre, que les discours du trône. Une fois par an, c'est trop peu; on aura pensé que ce manque d'allocutions monarchiques compromettrait le gouvernement, et l'on vient d'entraîner le roi à une démarche aussi étrange qu'inaccoutumée.

Les élèves du collège d'Henri IV sont allés, sur l'invitation du roi, visiter le musée de Versailles. S. M. passa d'abord les écoliers en revue; puis, les ayant conduits dans la salle de spectacle illuminée à l'avance pour cette représentation, elle leur adressa un discours sur la manière dont elle gouverne la France. Si cette scène se fût passée en petit comité, en famille, nous laisserions volontiers le roi se plaindre à des enfants de l'injustice des hommes; nous ne remarquerions pas ces paroles pleines d'amertume qu'il croit devoir prononcer devant des écoliers que sans doute il veut prendre pour juges entre lui et ceux dont il se plaint. Mais cette scène a eu lieu avec appareil, devant des ministres dont la présence fait des paroles du roi un acte public; mais le discours a été reproduit par les journaux du gouvernement, et dès lors il tombe dans le domaine de la discussion.

Que veut-on, et quelle espérance anime donc le pouvoir quand il vient faire entendre à des écoliers des récriminations contre les hommes qui voudraient voir la France heureuse, et qui s'élèvent contre la violation flagrante des conditions du gouvernement constitutionnel? Pense-t-on que les applaudissements donnés au roi, dans son théâtre, par des enfants invités, empêchent l'opposition de marcher vers la réforme des abus? Il faudrait la croire ou bien faible ou bien absurde.

De cette scène patriarcale ressort toutefois un utile enseignement pour tous les membres de ces fières députations qui vinrent des quatre coins de la France féliciter Louis-Philippe sur son avènement au trône. A eux comme aux jeunes collégiens, le roi fit de touchantes allocutions, inspirées par la même pensée, et roulant sur les mêmes matières; il en faut conclure que le pouvoir prend aujourd'hui les écoliers pour des hommes, ou qu'alors il prit les hommes pour des enfants. Choisissez!

— Chaque député veut sa couronne de chêne, son banquet et son apothéose de son vivant; c'est aujourd'hui le tour de M. Odilon Barrot que les patriotes de Douai et de Lille viennent d'accueillir et de fêter. Les deux oppositions puritaine et monarchique se sont réunies pour recevoir le député qui a payé le touchant accueil qu'on lui

semble que l'âme éprouve alors une sorte de volupté à vaincre tous les dangers, toutes les répugnances, pour rendre l'œuvre plus méritoire.

J'atteignis enfin un petit palier, et au toit et aux canaux des gouttières que j'aperçus par la fenêtre, je conclus que j'étais à la porte d'une mansarde, qu'on appelait, dans la maison, le cinquième... Où la vanité va-t-elle se nicher?... Le mur délabré qui se trouvait en face de l'escalier était tout barbouillé de lignes et de dessins bizarres et fantastiques : des spectres hideux, échevelés, et à côté des têtes d'anges et de jeunes filles, entourées d'auroles ou de flammes et couronnées de feuilles de pampre; tout cela mêlé à grand nombre de taches de vétusté, de charbon et d'autres. Après un instant de repos, je cherchai la sonnette; il n'y en avait pas. Je frappai doucement à la porte. Une femme vint m'ouvrir, et m'invita à entrer. L'odeur fétide qui s'exhalait de la chambre me retint un moment comme cloué au seuil; mais je combattis ce mouvement de répugnance et suivis la personne qui m'avait ouvert.

Elle était seule; c'était ma *diva*. Elle était grande, fortement constituée, élancée, et pouvait avoir de trente à quarante ans. La robe de toile dont elle était couverte, et dont il aurait été difficile de deviner la couleur primitive, était en lambeaux. Les deux manches, percées à la place du coude, avaient trois ou quatre déchirures qui, se prolongeant jusqu'aux poignets, découvraient en plusieurs endroits d'assez beaux bras. Un morecau entièrement enlevé, et pendant sur le côté de la jupe, laissait entrevoir une sorte de jupon, jadis violet, que je soupçonnai sur elle sans intermédiaire, attendu que le corsage de sa robe, négligemment entr'ouvert, annonçait évidemment qu'elle n'avait ni chemise, ni colletterie en dessous. De vieilles pantouffles en prunelle grise, qu'elle traînait à ses pieds, étaient insuffisantes à cacher les trous de ses bas. Sa chevelure noire et très-belle se trouvait dans le plus grand désordre. Une épaisse forêt de longues boucles tombant çà et là sur son front et sur son cou encadrait un visage dont la physionomie ouverte, le teint bistré

UNE VISITE AU CINQUIÈME ÉTAGE (1).

Le matin, la pluie tombait, l'air était froid et humide. En me réveillant, j'avais senti mon cœur triste et ma poitrine oppressée. Je me crus malade, comme d'habitude, lorsque le soleil est caché et le ciel couvert... Ma femme de chambre m'offrit de l'eau de fleur d'orange, et je crus revoir de nouveau le ciel sans bleu et sans soleil... Catherine est une bonne fille, mais elle ignore que l'eau de fleur d'orange, excellente découverte, d'ailleurs, pour calmer les nerfs, n'est efficace que pour les gens du Nord. Nos calmants à nous sont d'une autre nature... la vue des étoiles qui éclairent comme la lune, le chant des oiseaux et les harmonies de la brise. — « Merci, mon enfant. Donnez-moi mes lettres. » Elle m'en apporta cinq, toutes insignifiantes, hors une. Elle était d'une femme artiste qui me demandait des secours. Ayant été retenue au lit, pendant deux mois, par une grave maladie, elle avait épuisé toutes ses ressources et n'avait plus rien, absolument rien; mais elle n'était nullement à plaindre et ne me demandait que fort peu de chose : le pain, l'eau et le feu, pour ne pas mouler dix quinze jours, temps indispensable pour finir un roman, deux drames, une ode à Bolivar et une aquarelle, au moyen desquels elle allait devenir riche et heureuse, etc. La lettre était fort bien écrite du reste, et annonçait que l'auteur avait été bien élevé. La candeur et la conviction de ses expressions, et surtout tant de misère et tant d'espérance à la fois, me touchèrent.

Aussitôt je fis venir mon factotum, et le pria d'aller à l'adresse indiquée s'informer secrètement si l'existence de la personne en question était réelle. Les renseignements étant conformes à la lettre, je réunis quelques hardes, fis venir une voiture de place, et m'acheminai vers ma muse embourbée, en songeant que mon léger coup de main lui paraîtrait plus efficace, accompagné de ma

(1) Ceci est un emprunt que nous faisons aux *Loisirs d'une femme du monde*, ouvrage si rempli d'intérêt de Mme la comtesse Merlin. Deux volumes in-8°; chez Ladvocat, place du Palais-Royal.

faisait par des discours, monnaie obligée de tous les triomphateurs. Nous ne voulons pas faire un reproche aux radicaux de leur politesse envers M. Barrot, quoique nous soyons bien persuadés qu'elle n'aura aucun résultat, et que l'honorable député ne se rangera jamais de bonne volonté dans la phalange des impossibles. Nous nous contenterons de faire quelques observations sur les paroles prononcées par M. Barrot, et on le jugera. En entendant jouer la *Marseillaise*, il a dit que son cœur vibrerait à cet air national; qu'a-t-il fait pour empêcher l'épée des sergents de ville de poursuivre dans Paris ceux qui faisaient entendre ces refrains qui rappellent, dit-il, les faits les plus glorieux de notre histoire? Rien. Il a vanté la modération; qu'a-t-il fait pour ramener le pouvoir dans les voies de modération dont il s'est écarté depuis si long-temps? Rien. Il a parlé des chemins de fer, et s'est étendu avec complaisance sur les avantages que doit en retirer le pays; a-t-il dit que son vote était venu en arrêter l'essor, et ajourner pour bien long-temps peut-être l'ouverture des grandes communications qui doivent aviver toutes les parties de la France? Il ne l'a pas osé. Il a parlé avec effusion de la Belgique, à la veille d'être mutilée par un marché honteux que sanctionnerait l'alliance de la France et de l'Angleterre. A-t-il dit comment nous en étions arrivés à cet état d'impuissance qu'une mesure réprochée par tout le pays puisse être tranquillement exécutée par le gouvernement? Nullement, car il eût fallu faire le procès à cette mesquine opposition dont M. Barrot fait partie, et qui n'a rien su faire, rien su empêcher.

Il s'est jeté dans des lieux-communs sur la liberté, sur la défaite parlementaire de laquelle est né un ministère impuissant, que pourtant son opposition n'a pu renverser; pauvretés qui n'apprennent rien et ne compromettent pas. Mais de l'avenir, pas un mot; de cette réforme électorale dont le besoin travaille les populations, et qui seule peut donner à la France une représentation vraiment nationale, il n'en a rien dit. Il aurait fallu prendre des engagements qui plus tard se seraient retrouvés comme un obstacle entre l'homme et un portefeuille; il s'est bien gardé de compromettre son avenir. Au milieu de ces populations industrielles de Lille et de Douai souffrant des mauvaises lois qui laissent le pauvre à la merci du riche, a-t-il eu un mot, une pensée pour la misère du peuple? Il n'y a pas songé.

Que les patriotes du Nord ne s'endorment donc pas sur les douces paroles de M. Odilon Barrot; ce n'est ni de lui, ni de son opposition mesquine et impuissante que viendront les améliorations qui feront à la France un avenir plus prospère. K.

On lit dans le *National* :

Nous avons publié hier, d'après le *Progrès du Pas-de-Calais*, une allocution des patriotes de Douai à M. Odilon Barrot, et l'analyse de la réponse faite par celui-ci. A ce sujet, nous émettions le doute que M. Odilon Barrot fût disposé à attaquer jusque dans sa source le système corrupteur dont il signale les funestes effets, et nous demandions si l'expérience tentée en 1830 était enfin complète pour le député de l'Aisne.

Le journal le *Siècle* répond aujourd'hui à notre question dans les termes suivants :

« M. Barrot, nous en sommes certains, ne trompera pas la confiance qu'on lui place en lui les patriotes de Douai et un nombre immense de citoyens des dispositions sont les mêmes. Les développements qu'a pris, depuis la clôture de la session, la politique réactionnaire qu'il a tant de fois combattue, le provoqueront sans aucun doute, ainsi que ses amis de la chambre, à une manifestation plus vive, plus énergique de la pensée qui leur est commune. Ils diront, assez haut pour que personne en France ne puisse s'y méprendre, qu'il n'y a point à leurs yeux d'autre souveraineté que celle du pays; que le salut de la révolution et le maintien des principes qu'elle a consacrés ne sauraient être subordonnés à aucune de ces *nécessités monarchiques* qui deviennent de jour en jour plus impérieuses et plus intolérables; ils le diront, parce que c'est là leur sentiment intime et profond, parce que c'est là le droit solennellement proclamé en 1830, parce que c'est l'intérêt du gouvernement de se pénétrer de ces vérités. Mais tant que l'arme de l'opposition légale ne sera pas brisée entre leurs mains, ils s'en serviront pour restituer à la liberté toutes ses garanties, non pour effrayer le pouvoir sur sa stabilité, qui ne sera compromise que par lui-même. »

Cette réponse mérite d'être recueillie d'autant plus que le rédacteur en chef du *Siècle* recevant directement les inspirations de O. Barrot, son collègue à la chambre, les quelques li-

et chaud, les yeux brillants et spirituels, et les lèvres fraîches, tout cela embelli d'un gracieux sourire, apparaissaient comme un rayon de soleil dans un noir cachot. Tant de force et de beauté avaient lieu de me surprendre. J'étais habituée à voir la misère sous un autre aspect, et j'aurais pu me croire dupe sans ce costume et cet entourage qui attestaient le dénûment le plus complet.

La chambre où je me trouvais était un réduit de douze pieds carrés, qui servait d'habitation à la pauvre femme et à son mari. L'air y pénétrait rarement, à en juger par l'odeur nauséabonde qui s'en exhalait. L'ameublement consistait en un lit de bois avec une simple paillasse, trois mauvaises chaises de paille, quelques petites gravures sans cadre, attachées au mur avec de grosses épingle, et, emboîtée entre le mur et les carreaux d'une sorte de lucarne, une table encombrée de manuscrits, brouillons, dessins et aquarelles commencées, deux ou trois vieux livres, un verre cassé servant d'encrier, et quelques tablettes de couleur répandues çà et là. Point de feu, pas même de cendres dans le foyer... et nous sommes dans les premiers jours de décembre!

« Mon Dieu, madame, me dit-elle en m'offrant une chaise, après toutefois en avoir fait l'essai, en s'appuyant fortement des deux mains sur le dossier; mon Dieu! que vous êtes bonne de monter tant de marches pour venir voir une pauvre femme dans la peine! »

J'étais gauche d'abord et ne savais comment m'y prendre pour lui offrir le léger secours que je lui apportais. J'ai toujours été plus embarrassée en pareil cas devant un malheureux, que dans tout autre devant un grand de la terre. Je plaçai donc mon petit fardeau de côté, et j'adressai à M^{me} G... quelques questions sur sa position.

— Je suis née en Italie, me dit-elle, et j'y ai été élevée jusqu'à l'âge de quinze ans. Ma mère était Française et mon père Milanais, et colonel au service de France, comme l'attestent les papiers que voilà. Et elle retira du tiroir de la table plusieurs liasses de

gnes que l'on vient de lire peuvent être regardées comme le programme de la gauche dynastique pendant la session prochaine. Bien que nous n'ayons jamais partagé les illusions dont s'est bercé le parti dynastique, nous croyons trop à la loyauté de ses chefs pour ne pas être persuadés qu'ils seront fidèles à la déclaration faite en leur nom par le journal le *Siècle*. Ainsi, nous tenons pour certain dès à présent que M. O. Barrot se regarde comme suffisamment éclairé par les tentatives de politique réactionnaire qui ont eu lieu depuis quelques mois. Maintenant qu'il ne saurait conserver aucun doute sur les desseins contre-révolutionnaires des gens du château, il proclamera énergiquement le principe de la souveraineté nationale; et cela quand bien même ce principe serait incompatible avec les nécessités monarchiques. Mais ce n'est rien que proclamer des principes si l'on ne fait en même temps tout ce qu'il faut pour les faire triompher. Or, le rédacteur du *Siècle* dit que ses amis et lui emploieront à cette œuvre l'arme de l'opposition légale, tant qu'elle ne sera pas brisée entre leurs mains. Rien que l'opposition légale, mais toute l'opposition légale, voilà, quant à présent, le dernier mot du parti dont le *Siècle* est l'organe, et ce dernier mot nous suffit, si, comme nous l'espérons, la gauche dynastique en comprend toute la portée. En effet, bien que notre législation, telle que ces dernières années nous l'ont faite, soit peu favorable à la liberté, cependant il existe encore un moyen légal de fonder la souveraineté nationale et d'abolir ce que nos codes ont d'oppressif. Ce moyen, c'est de provoquer le rapport des lois de septembre, toujours et partout, à la chambre et dans les collèges électoraux, dans les banquets patriotiques et dans les rangs de la garde nationale; ce moyen, c'est de réclamer incessamment la réforme électorale sur les bases les plus larges, et d'appuyer de toutes nos forces les pétitions qui auraient pour objet d'obtenir une telle réforme. Telles sont, à notre sens, les seules armes légales qui nous restent, et dont l'emploi puisse empêcher encore la nécessité d'avoir recours à des armes d'une autre nature. M. Barrot et ses amis sont-ils disposés à s'en servir jusqu'au bout et à accepter toutes les conséquences qui résulteront de leur usage? Voilà la question qui nous reste à faire au *Siècle*, et que la franchise de sa première réponse nous autorise à lui poser. Si cette réponse est telle que nous le désirons, nous croyons, dès à présent, pouvoir promettre à M. Barrot la réalisation du vœu qu'il a émis en portant un toast à l'union de tous les patriotes de France.

Il y a au musée de Versailles quatre-vingt-quatorze tableaux consacrés plus ou moins à la gloire de Louis-Philippe; il y en a cinquante-trois dont il est le héros principal. La sculpture pourrait fournir peut-être un chiffre assez élevé, qui, additionné avec celui des tableaux, doit être considéré comme une très-large anticipation sur la justice de la postérité, que le roi invoquait dans son discours aux élèves du collège.

Mlle Laure Grouvelle est arrivée le 10 août à Montpellier où elle a été écrouée à la maison centrale.

La distribution solennelle des prix aux élèves de l'école vétérinaire de Lyon aura lieu le vendredi 24 août, à 4 heures.

L'administration, jalouse de donner aux représentations de M. Ligier tout l'ensemble désirable, a fait une nouvelle distribution des rôles secondaires et s'occupe activement des répétitions des chœurs d'*Athalie*, afin que la seconde représentation de cet ouvrage soit satisfaisante.

Paris, 16 août 1838.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Nous croyions déjà ces jours-ci que l'on avait trouvé un moyen honnête d'en finir pacifiquement avec le prince Louis Bonaparte. Il offrait de se retirer volontairement du territoire suisse, sans doute pour ne pas opter définitivement entre la qualité de citoyen français et celle de citoyen suisse. Se déclarer pour cette dernière qualification aurait été, en effet, renoncer pour toujours à ses prétentions ambitieuses sur le trône de France.

Il est fort à craindre aujourd'hui que cette affaire ne soit pas aussi près d'une solution qu'on l'avait espéré. Il paraît que le cabinet français ne se contentera pas de l'éloignement volontaire du prince.

M. de Montebello ayant fait connaître à Paris les dispositions du jeune Napoléon, M. Molé aurait répondu que la France ne s'était pas adressée au jeune Louis Bonaparte pour obtenir son éloignement des cantons helvétiques, mais à la Suisse, et que son départ volontaire entraînerait la

papiers qu'elle me donna, puis continua : Ma mère avait la poitrine délicate, ce qui nous obligea à passer, trois années de suite, la saison des eaux aux Pyrénées. C'est là que je pris un goût exclusif pour la peinture. Je faisais déjà des vers. Ma passion pour la poésie, le spectacle varié et grand de la nature sous mes yeux, ces belles montagnes, ces neiges éternelles, ces sites sauvages exaltèrent mon imagination. La peinture, la musique, la poésie, j'aurais voulu tout cultiver, tout dévorer à la fois. Mon ardente ambition aspirait à tous les talents; mais, hélas! l'état de santé de ma mère et notre fortune si bornée ne me permettaient pas d'avoir long-temps des maîtres, et si j'ai fait des progrès dans la peinture et dans la musique, c'est plutôt à mon instinct qu'aux conseils que j'ai reçus, que je les dois. J'avais une belle voix de contralto : dans mes longues courses, je me plaisais à chanter sur le haut des montagnes; je faisais des vers, puis je les enchâssais dans des airs bizarres que j'improvisais à la face du ciel et des sombres forêts de pins; et lorsque j'entendais ma voix résonner dans les creux des rochers, et que l'écho, en la répétant à l'infini, semblait la porter en bondissant dans des mondes nouveaux, un attendrissement inexprimable, une sainte terreur s'emparait de moi... Que vous dirai-je, madame? c'est de là que vient cette passion de la poésie et des arts qui m'a aidée à supporter toutes les horreurs de la misère. Je perdis mes parents et je restai sans un sou. J'épousai alors à Lyon un homme doux et honnête qui avait une petite place dans les vivres. Bientôt les événements politiques l'en dépouillèrent et nous restâmes réduits à une extrême pauvreté; mais je ne me sentis nullement découragée. Dans mes loisirs, j'avais bien employé mon temps. J'étais convaincue de pouvoir me faire un bel avenir.

— Quelles étaient donc vos espérances? lui demandai-je.
— Un grand nombre de pièces de vers, un mélodrame fini et plusieurs déjà commencés; puis, au pis-aller, assez d'instruction pour devenir gouvernante, ce que je regarde pourtant comme le dernier parti à prendre, car je ne suis pas sûre de

conséquence d'un retour volontaire, quand il lui plairait de s'établir de nouveau dans le canton de Thurgovie. M. Molé exige du directoire fédéral une déclaration qui puisse servir de garantie à la France.

Une feuille qui écrit sous l'inspiration de M. Molé déclare que la rigueur exercée contre le prince Louis était, de ceux qui l'entourent, lesquels recrutaient encore en son nom, il y a peu de temps, à Baden et à Mannheim, et s'étaient même rendus près du jeune fils du prince Jérôme Bonaparte pour lui reprocher de ne pas être à sa place, qui Arenenberg. Quelques personnes avaient engagé le prince à Louis, au nom du gouvernement français, à quitter cette résidence après la mort de sa mère; mais il avait répondu que sa fortune, qui n'est que de 40,000 f. de rente, ne lui permet pas de vivre en Angleterre, seul état de l'Europe où son séjour serait toléré. On s'engagea dès lors à obtenir pour lui du gouvernement autrichien l'autorisation de résider en Italie près de son père, qui désapprouve hautement toutes ses démarches, et qui menace même de le déshériter s'il persiste dans le projet insensé d'agiter la France. Mais le jeune prince refusa formellement, en alléguant qu'il se doit à ceux de ses sujets qui se sont dévoués pour lui.

— Les élèves du collège Bourbon vont aujourd'hui visiter le musée de Versailles dont le roi doit leur faire lui-même les honneurs.
— On annonce que l'on projette en ce moment la fusion de l'Opéra et des Italiens. MM. Duponchel et Viardot en seraient les directeurs.

— M. Victor Hugo a lu avant-hier, au comité de lecture du théâtre de la Renaissance, le drame destiné à être représenté le jour de l'ouverture. Le sujet est emprunté aux chroniques espagnoles du XVI^e siècle, et se fait remarquer par la scrupuleuse exactitude des détails his toriques. L'ouvrage est en cinq actes et en vers; le rôle principal sera rempli par Frédéric Lemaître.

— Un baronnet anglais, déjà inventeur d'un procédé de voitures à vapeur qui doit être prochainement exploité par une société en commandite, vient également d'établir une charrue à vapeur pour laquelle il a obtenu un brevet d'invention, et des résultats de laquelle les journaux irlandais disent des merveilles. Une seconde société s'est chargée de faire valoir cette innovation si importante pour l'agriculture.

— On écrit de Tunis, 31 juillet :
« Aujourd'hui la flotte anglaise, forte de cinq vaisseaux, une frégate, un brick et un bateau à vapeur, a mouillé près de la division Gallois, à quatre heures après midi, venant de Malte.

» Voici les noms de ces bâtiments : *La Princesse Charlotte*, vaisseau à trois ponts, monté par l'amiral sir Robert Stopford; *le Pembroke*, de 80; *la Ville de Londres*, de 80; *l'Asia*, de 80, et *l'Avant-Garde*, de 74; *la Barham*, le brick *l'Arlequin* et le bateau à vapeur *le Rhadamante*. *La Princesse Charlotte* a rendu le salut sur-le-champ et coup sur coup. Le fort de la Goulette a aussi salué le pavillon anglais de 21 coups de canon, et l'amiral Stopford lui a immédiatement rendu le salut. Maintenant la flotte turque n'aurait pas beau jeu. Il n'est pas encore question cependant d'aller au-devant d'elle. »

Tribunaux.

COUR ROYALE DE PARIS.
(Chambre des appels correctionnels.)

La cour royale, présidée par M. Dupuy, a commencé aujourd'hui à s'occuper de l'affaire des mines de Saint-Berain et de Saint-Léger. Vu le grand nombre des témoins et des intéressés, l'audience a eu lieu dans la salle où se tiennent ordinairement les assises, qui, par contre, ont siégé dans la salle des appels de police correctionnelle.

On se rappelle que le tribunal correctionnel, par son jugement du 30 juin, tout en déclarant les actes reprochés aux prévenus constants et réprouvés par la morale publique, a cependant prononcé l'acquittement des frères Cleemann et consorts. Les prévenus présents à l'audience sont MM. David-Samuel

pouvoir supporter la dépendance. Mais, pour pouvoir mettre à profit mon travail, il était indispensable de venir à Paris. Nous y parvînmes, non sans peine. Aussitôt, le cœur plein de joie et d'espérance, je fis les dernières corrections à mon mélodrame. C'était le plus beau sujet, le plus moral, tout-à-fait hors de route infernale des spectres et des monstres, où l'on se plaît à nous égarer aujourd'hui, et capable par son succès dont je n'avais jamais douté...

— Vous l'avez donc fait jouer?
— Hélas! non, madame, il m'a été volé...
— Et comment?...

— Voici le fait : Etant arrivée à Paris depuis peu de jours, n'y connaissant personne et pressée par la misère, je me décidai à écrire à M.***, premier acteur alors au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Il vint me voir. Je lui expliquai ma position, et me lui fis connaître mon mélodrame. Il en parut charmé, et me demanda la permission de l'emporter pour le faire lire au comité, me promettant de me le rapporter trois jours après. En songeant que je n'en avais pas de copie, j'éprouvai un mouvement d'hésitation. Il s'en aperçut, et lorsque je lui en dis la cause, il me promit d'en avoir le plus grand soin, le mit aussitôt dans sa poche, et partit. Huit jours se passèrent sans que M.*** reparût. J'étais talonnée par le besoin, et lui écrivis le 10 sur lettre; mais toutes restèrent sans réponse. Je compris qu'il ne me restait qu'un parti à prendre, c'était d'aller moi-même chez lui ou chez le directeur du théâtre. Mais, hélas! je n'avais ni robe, ni chapeau, ni souliers pour me présenter nulle part.

— Et pourquoi n'envoyâtes-vous pas votre mari? lui dis-je part.
Elle hochait la tête, puis continua :
— C'est que, voyez-vous, madame, la misère, qui chez moi excite le courage, le fait plier comme un arbrisseau battu par le vent du nord. Faible et souffrant, il n'avait plus la force de sortir du lit depuis quelques jours... Mais, madame, tout cela

R... s'est empoisonnée le 18 juillet, avec une forte dose d'arsenic. Des chagrins de famille paraissent avoir amené cette déplorable résolution.

Enfin, une jeune fille grecque, frappée de cécité, s'est empoisonnée à Smyrne, le 27 juillet. On assure qu'elle a été poussée à ce suicide par les mauvais traitements de sa famille.

Le 25 juillet, à 4 heures moins 18 minutes du matin, on a ressenti à Smyrne deux secousses de tremblement de terre: la dernière a été très-forte. Elles ont duré ensemble environ dix secondes, et se sont fait sentir dans un rayon de plusieurs lieues. Les ondulations étaient horizontales et allaient du N.-O. au S.-O. (Gazette du Midi.)

BOURSE DE PARIS DU 16 AOUT.

La rente était en hausse dès le début de la bourse. La nouvelle de la prise de Remedeo, qui a été fuillé, a fait rechercher le 3 p. 0/0 portugais. Les actions de la caisse Lafitte étaient encore demandées. La hausse de ces jours derniers sur les chemins de fer n'a pas continué aujourd'hui.

Cinq pour cent	111 75	111 75	111 75	111 75
— fin courant	111 75	111 75	111 75	111 75
Quatre pour cent	104			
Trois pour cent	80 95	80 95	80 95	80 95
— fin courant	81	81	80 95	80 95
Rentes de Naples	99 80	99 80	99 80	99 80
— fin courant	99 80	99 80	99 80	99 80

Caisse hypothécaire	800
Actions de la banque	2655
Quatre canaux	1250
Emprunt d'Haiti	560

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIEZ.

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULLAILLERIE, 19.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1687) Lundi vingt août, à dix heures du matin, sur la place Saint-Michel de cette ville, il sera procédé à la vente à l'enchère et au comptant d'un joli mobilier saisi consistant en commode, secrétaire, fauteuil, guéridons, le tout en acajou; glace, console, tables, chaises, buffet de salle, vaisselle, etc.

Etude de M^e Couvert, avoué à Lyon, quai de l'Archevêché, 30^e ADJUDICATION DÉFINITIVE, A L'AUDIENCE DES CRIÉES DU TRIBUNAL CIVIL DE LYON, le samedi 25 août 1838,

D'un domaine situé à Chassagny, au lieu de la Prébende, dépendant de la succession bénéficiaire du sieur Pierre-Abel Ratton, de son vivant fabricant d'étoffes de soie.

Il se compose d'une maison d'habitation et d'exploitation, d'un petit jardin, de vignes, pré, verger, luzernière, bois-taillis et saussaie, le tout d'un seul ténement de la contenance superficielle de 320 ares 84 centiares, soit 24 bichérées 77 centièmes.

L'adjudication aura lieu au pardessus de la somme de 8,740 fr., montant de l'estimation de l'expert. (1687)

Etude de M^e Givord, avoué à Lyon, place du Petit-Collège, 3. Au vingt-cinq août mil huit cent trente-huit, Adjudication définitive sur licitation et en deux lots, sauf une enchère générale,

D'une jolie maison de campagne toute meublée, située à Caluire, au lieu du Vernay, sur le bord de la Saône, pouvant former deux propriétés bien distinctes, dépendant de la succession de M. Billion, ancien juge de paix.

Estimation et mise à prix du 1^{er} lot, 30,196 f. 50 c.
Estimation et mise à prix du 2^e, 6,200 »

Total, 36,396 f. 50 c.

S'adresser, pour les renseignements, audit M^e Givord, et à M^e Fournel, notaire à Lyon, place des Carmes.

On peut voir l'intérieur de la propriété le jeudi de chaque semaine. (1679)

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

Etude de M^e Darmès, notaire, quai de Bondy, n^o 165, à Lyon. VENTE VOLONTAIRE ET AUX ENCHÈRES D'UNE MAISON Située à Lyon, rue du Bœuf.

Le dimanche deux septembre mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin, dans l'étude et par le ministère de M^e Darmès, notaire, il sera procédé à l'adjudication d'une maison avec un petit jardin, situés à Lyon, rue du Bœuf, près de la place Neuve. La maison est de la plus grande solidité, susceptible d'améliorations, et d'un revenu de 3,000 fr. par an. La proximité du nouveau palais augmentera sa valeur; elle sera cédée à un prix avantageux pour l'acquéreur.

S'adresser, pour les renseignements, et pour traiter de gré à gré avant le jour de l'adjudication, à M^e Darmès, notaire. (1677)

Etude de M^e Darmès, notaire, quai de Bondy, n^o 165, à Lyon. VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ AVEC DEUX GRANDS MOULINAGES POUR LA SOIE, Situés à Rocheccardon, appartenant à M. Lericel.

L'adjudication définitive aura lieu dans l'étude de M^e Darmès, notaire, le dimanche 19 août 1838, à dix heures du matin. Pour les détails, voir notre numéro du 15 juillet 1838. (1680)

ANNONCES DIVERSES.

VENTE VOLONTAIRE, APRÈS DÉCÈS, D'objets d'arts, tels que sculptures, bosses, gravures antiques, livres à gravures antiques, et d'objets mobiliers.

La vente aura lieu le samedi dix-huit et le lundi vingt août mil huit cent trente-huit, rue de Bourbon, 42, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures après midi. (5040)

(7069) A VENDRE A L'AMIABLE.

1^o Une maison sise à Lyon près du palais de justice, formant l'angle de la place de Roanne et de la rue Trois-Maries, portant le numéro 24. Cette maison, composée de rez-de-chaussée, cour et quatre étages, est sujette à avancement sur la voie publique.

2^o Un corps de bâtiment situé à Lyon, rue Plat-d'Argent, 3. Il se compose de rez-de-chaussée, de cinq étages et d'une cour.

3^o Une petite propriété rurale située dans la commune de Champ-Vert, près St-Just. Cette propriété, remarquable par sa belle exposition et ses points de vue aussi variés qu'étendus, se compose d'un jardin et d'une petite maison ayant six grandes pièces, cave, cour et grenier. S'adresser à M. Laserve, marchand-brossier, rue des Souffletiers.

(5032) A VENDRE pour cause de départ. — Une maison bourgeoise très-vaste, cour et jardin, de la contenance de deux bicherées, en partie clos de mur, situés à Genay, près Neuville-sur-Saône, appartenant à M. Damour. S'y adresser.

(5000) A VENDRE. — Brasserie dans la ville de Lyon, bien située, bien montée et en bon état, avec conditions avantageuses. S'y adresser, cours du Midi, à côté de la Manufacture de tabacs, quartier Perrache.

(5006) A VENDRE pour cause de maladie. — Fonds de ferblantier, situé rue St-Jean, 26. — S'y adresser.

(5042) A VENDRE. — Un fonds de magasin situé dans la rue Neuve, à Givors, faisant l'angle de la rue de l'Eglise. S'adresser à M^{me} veuve Vincent, tenant ledit fonds.

(5047) Un jeune homme de trente ans, sachant lire et écrire, connaissant un peu le calcul, désirant trouver un emploi de confiance ou de garçon de peine, donnera tous les renseignements désirables. S'adresser chez M^{me} veuve Delorme, rue du Commerce, n^o 30, au 5^{me}.

(8003) On demande des jeunes gens pour faire la place de Lyon. S'adresser à l'office des négociations, rue Clermont, n^o 1, au 3^{me}.

(5046) Un jeune homme de la classe de 1837, ayant tiré au 2^{me} canton de Lyon (libéré), désirerait trouver à substituer un jeune soldat du même canton, à un prix modéré. S'adresser chez M. Bernard Huet, horloger, rue des Célestins, 8, à l'entresol.

(5034) On a perdu, samedi 11, à onze heures du matin, entre la place des Terreaux, les rues Romarin et St-Polycarpe, une montre en or, à répétition, avec un ruban noir et une clé en cornaline. Bonne récompense à celui qui la remettra chez M. Poulet, limonadier, rue Lafont.

EAUX DE ST-ALBAN.

La contrefaçon des eaux de St-Alban est presque générale maintenant; et, pour mieux mentir au public, on contrefait jusqu'à la marque qui constitue le cachet de l'établissement. Tous ceux donc qui tiendront à n'être pas dupes de cette indigne tromperie, sont prévenus que le dépôt général de la place St-Jean est le seul qui offre toutes les garanties contre la contrefaçon. (5030)

(5048) M. Fonzi, dentiste de la cour impériale de Russie et de celle d'Espagne, vient d'arriver en cette ville. La célébrité qu'il a acquise dans Paris et dans les autres capitales de l'Europe lui fait espérer d'obtenir la même confiance du public lyonnais. Il est l'inventeur des dents terro-métalliques inaltérables.

Sa demeure est située rue d'Amboise, n^o 16, à la barrière de fer, maison Lucy.

PENSIONNAT

Exclusivement destiné à l'enseignement des enfants de six à douze ans, A BOURG (AIN).

Cet établissement, qui existe depuis long-temps, est sous la direction de M. Olivier, fils de l'ancien principal du collège de Bourg.

Former les élèves à la connaissance et à la pratique des préceptes de la religion; leur donner, sur le reste, une instruction solide et variée; leur prodiguer, pour la nourriture et la santé, les attentions et les soins dont ils sont l'objet dans leurs familles, tel est le triple but que se proposent constamment M. Olivier et les personnes dont il est secondé.

La spécialité de cet établissement, où l'on n'admet que des enfants du premier âge, offre aux parents les garanties les plus désirables. (5049)

(2024) CONSERVATION DE LA PEAU.

La Crème cosmétique ou à la Sultane, perfectionnée par Durand, est de tous les cosmétiques connus jusqu'à ce jour le meilleur que l'on puisse employer pour se laver le visage, pour enlever le feu du rasoir, et enfin pour détruire les dartres, rousseurs, boutons, érysipèles, et toutes les excoriations de la peau (1). La preuve la plus évidente de l'efficacité de ce médicament, c'est qu'il est fréquemment ordonné par toutes les célébrités médicales de Lyon.

(1) Voir le prospectus qui accompagne le flacon.

GYMNASE-LYONNAIS.

Samedi 18 août 1838. — Au bénéfice de M. Alexandre. — LA LISTE DE MES MAITRESSES, vaud. — MATHIAS L'INVALIDE, vaud. — CLERMONT, vaud. — Six heures 1/2.

CIRQUE DES BROTTAUX.

Dimanche 19 août 1838. — Première représentation de MANDRIN, mélodrame en trois actes et huit tableaux. — Sept heures.

(5044) A VENDRE de suite, pour cause de maladie. — Fonds de café situé place du Pont de la Guillotière, n^o 1. S'y adresser.

CAFÉ ALIMENTAIRE ET ANALEPTIQUE, Approuvé par le conseil de salubrité et par autorisation ministérielle, composé par M. CARTEAUX, chimiste. Ce café, aussi agréable au goût qu'utile à la santé, réunit en sa faveur les suffrages des plus célèbres médecins qui le recommandent aux personnes d'une santé délicate, faibles de poitrine, de même qu'à celles sujettes aux irritations. La fabrique est rue Pouteau, clos Casati, 26. — Dépôts à Lyon, chez Bernard, successeur de l'ancienne maison Percey, herboriste, place des Carmes; Aguetant, pharmacien, rue St-Côme; Creuzet, herboriste, rue St-Jean, 34; Trouilleux, tapissier, place Bellecour, et un dans chaque faubourg de la ville. (5050)

Ancienne pharmacie Menissier. — Durand, ancien élève de divers hôpitaux, place du Concert.

MAUX DE DENTS.

Buhdnarud éthéré.

Après quatorze ans d'expérience et de peine, le sieur Durand est enfin parvenu à découvrir ce produit. Quelques gouttes versées sur un peu de coton qu'on introduit dans l'oreille, du côté de la dent malade, détruisent à l'instant même les douleurs de dents les plus aiguës. L'Élixir dentifrice de Durand, combiné avec le Buhdnarud, détruit non-seulement les maux de dents, mais encore la carie qui en est la source.

Les personnes qui auraient des dents fortement cariées, pourront s'adresser au sieur Durand, les jours non fériés, de neuf heures du matin à cinq heures du soir. (2023)

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES.

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fluxus ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute écrete ou vice du sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Prix: 5 fr. 1/4 de pinte.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n^o 23, à Lyon. (3445)

EAU DE METTEMBERG.

Cette eau, dûment autorisée, est propre à guérir les suites des maladies cutanées, de la suppression ou diminution de la transpiration.

S'adresser à l'inventeur, le chevalier de Mettemberg, médecin spécial, à Paris.

Le dépôt légal de ce remède spécifique est toujours 1^o à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue Saint-Jean, 30, où l'on reçoit en même temps un paquet également cacheté, contenant les instructions authentiques y relatives; 2^o à Villefranche, à la pharmacie de l'hospice; 3^o à Mâcon, à la pharmacie de l'Hôtel-Dieu; 4^o au Puy, à la pharmacie de l'Hôtel-Dieu. (2015)

LES PALPITATIONS DE COEUR,

Oppressions, asthmes, catarrhes, rhumes, toux opiniâtre, et hydropisies générales ou partielles, sont guéris en peu de temps par le Sirop de Digitale, de LABELONIE.

Dépôts: à Lyon, M. Vernet, place des Terreaux; Tarare, M. Michel; Bourg, M. Martinet; Mâcon, M. Lacroix; St-Chalon-sur-Saône, M. Terrat; Roanne, M. Chervette; St-Etienne, M. Garnier-Martinet; Vienne, M. Rouvière; Grenoble, M. Bouteille, Grande-Rue; Valence, M. Reboulet; Romans, M. Victor Vidal, tous pharmaciens. (664-3299)

MALADIES SECRÈTES et de la peau.

LE SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE, DE QUET, est reconnu supérieur à toutes les autres préparations de ce genre, pour la prompte et parfaite guérison de ces maladies. — Se vend à la pharmacie de QUET, rue de l'Arbre-Sec, n^o 31, à Lyon. (2017)

(2016) Remède découvert nouvellement, nommé BAUME COLONIAL, contre les rhumatismes, sciaticques et paralysies, en dépôt à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue Saint-Jean, n^o 30. Ses vertus sont bonnes pour les douleurs de quelque nature qu'elles soient. Sa propriété s'étend aussi aux migraines, aux surdités et douleurs d'oreilles; il est parfait pour les coupures et les écorchures. On délivre gratis un imprimé à ceux qui désirent prendre lecture des nombreuses guérisons obtenues au moyen de ce baume. Le prix du flacon est de 32 sous. — Les quatre flacons, 6 fr.

